

DEMANDE DE DEROGATION

POUR LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT*

LA DESTRUCTION *

LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

***cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande**

Titre 1 du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction
 des dérogation définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvage protégées.

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 Ou Dénomination (pour les personnes morales) : Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : 48 Rue Rouget de Lisle
 Commune NIORT
 Code postal 79000
 Nature des activités : Etude et protection des oiseaux sauvages et de leurs milieux en Deux-Sèvres

Qualification : Association loi 1901, fondée en 1981, Agréée au titre de la protection de la nature et de l'environnement.

B. IDENTIFICATION DES SPECIMENS

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
	indéterminable	
B1 <i>Asio otus</i> , Hibou moyen-duc		Majoritairement les mâles chanteurs
B2 <i>Strix aluco</i> Chouette hulotte		
B3 <i>Tyto alba</i> Effraie des clochers		
B4 <i>Otus scops</i> Petit-Ducs scops		
B5 <i>Asio flammeus</i> Hibou des marais		
B6 <i>Athene noctua</i> Chevêche d'Athéna		
B7 <i>Bubo bubo</i> Grand-Duc d'Europe		
B8 <i>Caprimulgus europaeus</i> Engoulevent d'Europe		
B9 <i>Rallus aquaticus</i> Râle d'eau		
B10 <i>Crex crex</i> Râle des genêts		
B11 <i>Porzana parva</i> Marouette poussin		
B12 <i>Porzana porzana</i> Marouette ponctuée		
B13 <i>Sylvia undata</i> Fauvette pitchou		
B14 <i>Dendrocopos major</i> Pic épeiche		
B15 <i>Dryobates minor</i> Pic épeichette		
B16 <i>Picus viridis</i> Pic vert		
B18 <i>Dryocopus martius</i> Pic noir		
B19 <i>Dendrocoptes medius</i> Pic mar		
B20 <i>Anthus campestris</i> Pipit rousseline		
B21 <i>Oenanthe oenanthe</i> Traquet motteux		

B22 <i>Emberiza hortulana</i> Bruant ortolan		
B23 <i>Numenius arquata</i> Courlis cendré		

1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINLAITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune sauvage	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Inventaire des populations	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Motifs d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>		
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>		

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

La repasse est la diffusion d'un message sonore (chant de l'espèce) à faible fréquence afin d'obtenir une réaction de l'espèce ciblée (chant, réaction comportementale...).

En Deux-Sèvres, augmenter la détectabilité de certaines espèces via la repasse est essentielle pour :

- Etudier la répartition et les tendances d'évolution des populations d'oiseaux (tels que les Rapaces nocturnes : détectabilité faible car nocturnes),
- Etudier la richesse et la diversité des milieux via des cortèges indicateurs (tels que les Picedés : détectabilité faible car inféodés aux milieux fermés à très fermés),
- Déterminer la présence ou l'absence d'espèces liées à des habitats très spécifiques et difficilement observables (tels que les Fauvettes pitchou ou les Engoulevents d'Europe : détectabilité faible car inféodés aux fourrés à Ajoncs pour le premier et aux repousses forestières ainsi qu'essentiellement nocturnes pour le second),
- Etudier la répartition et la présence d'espèces en danger voir très rares/disparues à l'échelle locale (tels que les Rallidés, Courlis ou les Bruants ortolan : détectabilité faible car utilisation de milieux humides ainsi

qu'essentiellement nocturne, pour le premier et devenu très rare pour le second)

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

Renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée.

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

- | | | |
|--------------------|--------------------------|--|
| Capture définitive | <input type="checkbox"/> | Préciser la destination des animaux capturés :..... |
| Capture temporaire | <input type="checkbox"/> | avec relâcher sur place <input type="checkbox"/> avec relâché différé <input type="checkbox"/> |
- S'il y a lieu préciser les conditions de conservation des animaux avant relâcher : ...
S'il y a lieu préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :
- | | | |
|-----------------------------------|--------------------------|--|
| Capture manuelle | <input type="checkbox"/> | Capture au filet <input type="checkbox"/> |
| Capture avec époussette | <input type="checkbox"/> | Pièges <input type="checkbox"/> préciser : |
| Autres moyens de capture | <input type="checkbox"/> | Préciser : |
| Utilisation de sources lumineuses | <input type="checkbox"/> | Préciser : |
| Utilisation d'émissions sonores | <input type="checkbox"/> | Préciser : |
- Modalité de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre.

D2 DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des oeufs Préciser :

Destruction des animaux par animaux prédateurs Préciser :

par pièges Préciser :

par capture et euthanasie Préciser :

par arme de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre.

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvage prédateur Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores x Préciser : Chant de l'espèce ciblée.....

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

.....

Suite sur papier libre.

E. QUELLE EST LA QUALIFIQUATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPERATION

Formation initiale en biologie animale	x	Préciser : BTS GPN, Licence, Master, Doctorat
Formation continue en biologie animale	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Autre formation	<input type="checkbox"/>	Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : 01/01/2024 à 31/12/2029
La date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : Nouvelle-Aquitaine
Départements : Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Charente-Maritime
Cantons :
Communes :

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ? *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelle de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de carte ou de plan, les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
.....
Suite sur papier libre.

I COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : rapport avant le 31/12 sur le nombre de points d'écoutes effectué.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux

Fait à Niort
Le 01/06/2023
Signature du demandeur François TEYSSIE
